

Montréal, le 15 février 2016

Direction des politiques de lutte contre la pauvreté
et de l'action communautaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Objet : Consultation publique / Solidarité et inclusion sociale - Vers un troisième plan d'action gouvernemental

Madame, Monsieur,

Répondant à l'appel lancé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, c'est avec plaisir que nous vous soumettons nos commentaires dans le cadre des travaux préalables à l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec.

Tout d'abord, permettez-nous de vous situer l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. L'Ordre a pour mission de valoriser l'importance de la nutrition, de la saine alimentation et des soins nutritionnels pour la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé humaine.

À cette fin, l'Ordre privilégie des interventions de qualité optimale de la part de ses membres, et ce, en fonction des divers besoins nutritionnels de la population québécoise. Ce faisant, l'Ordre contribue à la protection du public et contrôle la qualité de l'acte professionnel, tout en favorisant la promotion, le développement et la reconnaissance des compétences de ses quelque 3 000 membres, lesquels exercent dans les secteurs de la nutrition en santé publique, de l'agroalimentaire, de la nutrition clinique et de la gestion des services alimentaires.

D'emblée, nous sommes satisfaits de constater que la deuxième orientation visant à «Renforcer le filet de sécurité sociale et économique» s'adresse aux enjeux liés à l'alimentation.

En effet, les aliments sont à la base d'une bonne santé et un élément-clé du développement, du maintien et du rétablissement de la santé humaine, depuis la période prénatale et la petite enfance et tout au cours de la vie. La dimension «nutrition» a donc une grande importance dans la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Il s'agit d'une des activités humaines les plus fréquemment répétées et qui exige un investissement de temps et de moyens pour être faite correctement. Elle est un facteur déterminant de la santé physique et du bien-être, et son importance est mesurable en santé publique, notamment. Pour cette raison, nous sommes d'avis que les enjeux liés à l'alimentation sont parmi les plus prioritaires dans le cadre d'un plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Introduction

L'OPDQ croit que les deux premières orientations, soit « favoriser le développement du potentiel des personnes » et « renforcer le filet de sécurité sociale et économique » sont intimement liées en ce qui concerne les enfants en bas âge.

En effet, le développement du cerveau, de la naissance à deux ans, est fortement influencé par la nutrition. De plus, une anémie modérée à sévère chez les jeunes enfants peut affecter le développement cognitif et neuromoteur, ainsi que le développement du langage et des habiletés sociales. Cette situation est observée par les nutritionnistes en santé publique de Montréal, notamment, chez les populations économiquement défavorisées.

Favoriser l'accès à l'alimentation de qualité pendant les périodes vulnérables de la vie est donc primordial. Prendre les moyens nécessaires pour atteindre un bon état nutritionnel est un investissement rentable, tant par son impact sur l'employabilité et la productivité, entre autres, que par l'impact sur la consommation des services et soins de santé.

Orientation 1 : Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Pour l'OPDQ, la prévention est une clé importante. Une meilleure éducation en matière d'alimentation doit donc se retrouver parmi les outils auxquels les personnes doivent avoir accès tôt dans leur vie afin d'assurer leur mieux-être et celui de leur famille.

Le niveau de connaissances à ce sujet dans la population en général est faible, peu importe le statut socioéconomique des personnes. Ce manque de connaissances théoriques et pratiques fait donc partie des enjeux à prendre en compte.

Il est important de développer les compétences des jeunes d'âge scolaire afin qu'ils fassent des choix sains et éclairés, sur le plan des habitudes de vie et des comportements. Ceci passe nécessairement par une augmentation de l'acquisition des connaissances et des habiletés de base en matière d'alimentation, et ce, dès le plus jeune âge.

Une information simple, crédible et, surtout, ne risquant pas d'induire de préjudices à la santé et à la sécurité, doit être facilement accessible. Ainsi, le plan d'action devrait comporter des actions soutenues en promotion de la saine alimentation, ainsi que la diffusion de l'information et l'éducation adaptées aux divers segments de la population.

Par ailleurs, l'accès à des aliments ne garantit pas une alimentation adéquate. Pour ce faire, il faut développer les compétences en matière de planification et de préparation de repas. À cet effet, ces connaissances devraient faire partie du cursus scolaire et l'implication du ministère de l'Éducation est ici essentielle.

Orientation 2 : Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

Il est essentiel de maintenir et de rehausser le revenu, sans quoi il est illusoire de penser pouvoir couvrir le besoin essentiel, sinon vital, qu'est l'alimentation de qualité. Il nous apparaît donc fondamental que la sécurité alimentaire et l'amélioration de la capacité financière des personnes à satisfaire leurs besoins nutritionnels essentiels figurent en tête de liste.

En effet, le coût des aliments a un impact direct sur la capacité à se procurer des aliments sains en quantité suffisante. L'alimentation joue un rôle majeur sur la santé : la sous-alimentation et la malnutrition ont donc un impact important sur la capacité des personnes à participer aux initiatives visant à quitter les situations d'inégalité (formation, emploi, logement, loisir, culture, bien-être).

Par ailleurs, nous partageons aussi le point de vue que les personnes et les familles en situation de pauvreté doivent avoir « accès en toute dignité à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable leur permettant de faire des choix alimentaires éclairés ».

Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société

L'inégalité d'accès à des aliments de qualité, en quantité suffisante, et à coût abordable est bien réelle.

Il est donc impératif de continuer à soutenir les communautés aux prises avec un défi de revitalisation et d'appuyer l'émergence de stratégies territoriales prenant en compte l'accès à l'alimentation, et ce, afin d'éliminer les déserts alimentaires et de contrer la maladie, la pauvreté et l'exclusion sociale. L'adoption de politiques alimentaires en ce sens, par les villes et les municipalités, doit être encouragée.

Plus concrètement, il faut créer des environnements favorables à la saine alimentation, par exemple, autour des écoles : celles de milieux vulnérables sur le plan socioéconomique (pour lesquels il faut augmenter l'offre de produits sains) et les autres. Également, l'accès à des aliments sains à prix abordables dans les différentes communautés doit être planifié. Enfin, il est nécessaire de lutter contre les environnements où foisonnent la restauration rapide et les machines distributrices (écoles, hôpitaux, établissements d'enseignement, organismes gouvernementaux).

L'offre de repas de bonne valeur nutritive doit aussi être présente en service de garde. Par ailleurs, des actions visant à augmenter les habiletés parentales en matière de conciliation famille/alimentation devraient être incluses.

Enfin, la réduction du gaspillage alimentaire permettrait de mieux redistribuer les ressources et contribuerait à contrer certaines hausses vertigineuses du prix des denrées alimentaires.

Orientation 5 : Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions

Nous sommes en accord avec le fait qu'il faille miser sur la cohérence des interventions. La collaboration entre les différents partenaires est aujourd'hui incontournable afin d'améliorer la santé publique et de contrer l'exclusion et les inégalités. De plus, nous sommes d'avis que la mise en œuvre de toute initiative en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

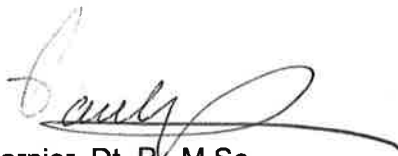
passé également par le déploiement des programmes déjà existants (OLO, SIPPE) qui sont parfois les premiers à faire l'objet de coupes.

Nous souhaitons donc que les différents acteurs s'arriment et que les programmes existants se déploient dans toute leur pleine mesure.

En terminant, nous vous réitérons notre ouverture et notre intérêt à collaborer avec le gouvernement dans la mise en œuvre du plan d'action qui sera adopté.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus grande considération.

La présidente,



Paule Bernier, Dt. P., M.Sc.

